

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006640500073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SCE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF Communauté de communes Roumois Seine
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC PONT AUDEMER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.7 - Etat des engagements reçus	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	53
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	54

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	55
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 799 666,30	1 396 583,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 403 083,30
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 799 666,30	3 799 666,30
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 083 787,62	2 941 956,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	545 625,52	959 946,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 727 510,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 629 413,14	4 629 413,14
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 429 079,44	8 429 079,44

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 567 000,00	0,00	1 250 710,00	1 250 710,00	1 250 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	142 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 799 000,00	0,00	1 397 710,00	1 397 710,00	1 397 710,00
66	Charges financières	130 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	140 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 149 000,00	0,00	1 742 710,00	1 742 710,00	1 742 710,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	937 630,55		731 856,30	731 856,30	731 856,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 310 400,00		1 325 100,00	1 325 100,00	1 325 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 248 030,55		2 056 956,30	2 056 956,30	2 056 956,30
TOTAL		4 397 030,55	0,00	3 799 666,30	3 799 666,30	3 799 666,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 600 000,00	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 620 000,00	0,00	963 500,00	963 500,00	963 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 620 000,00	0,00	963 500,00	963 500,00	963 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	427 283,00		433 083,00	433 083,00	433 083,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		427 283,00		433 083,00	433 083,00	433 083,00
TOTAL		2 047 283,00	0,00	1 396 583,00	1 396 583,00	1 396 583,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 403 083,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 623 873,30
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 180 000,00	198 995,44	450 000,00	450 000,00	648 995,44
21	Immobilisations corporelles	125 000,00	101 627,84	300 000,00	300 000,00	401 627,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 060 000,00	66 233,28	1 250 000,00	1 250 000,00	1 316 233,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 365 000,00	366 856,56	2 000 000,00	2 000 000,00	2 366 856,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	41 800,00	810,00	0,00	0,00	810,00
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	246 861,20		250 704,62	250 704,62	250 704,62
	Total des dépenses financières	1 138 661,20	810,00	1 080 704,62	1 080 704,62	1 081 514,62
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	50 000,00	177 958,96	70 000,00	70 000,00	247 958,96
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 553 661,20	545 625,52	3 150 704,62	3 150 704,62	3 696 330,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	427 283,00		433 083,00	433 083,00	433 083,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	927 283,00		933 083,00	933 083,00	933 083,00
	TOTAL	4 480 944,20	545 625,52	4 083 787,62	4 083 787,62	4 629 413,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	650 000,00	435 720,00	300 000,00	300 000,00	735 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	650 000,00	435 720,00	300 000,00	300 000,00	735 720,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	143 940,00	68 660,80	80 000,00	80 000,00	148 660,80
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	143 940,00	68 660,80	80 000,00	80 000,00	148 660,80
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	455 565,78	5 000,00	5 000,00	460 565,78
	Total des recettes réelles d'investissement	793 940,00	959 946,58	385 000,00	385 000,00	1 344 946,58
021	Virement de la section d'exploitation (4)	937 630,55		731 856,30	731 856,30	731 856,30

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 310 400,00		1 325 100,00	1 325 100,00	1 325 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 748 030,55		2 556 956,30	2 556 956,30	2 556 956,30
TOTAL		3 541 970,55	959 946,58	2 941 956,30	2 941 956,30	3 901 902,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	727 510,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 623 873,30

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 250 710,00		1 250 710,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 000,00		57 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00		90 000,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	135 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	1 325 100,00	1 335 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	120 000,00		120 000,00
023	Virement à la section d'investissement		731 856,30	731 856,30
Dépenses d'exploitation – Total		1 742 710,00	2 056 956,30	3 799 666,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	810,00	433 083,00	433 893,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	830 000,00	0,00	830 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	648 995,44	0,00	648 995,44
21	Immobilisations corporelles (6)	401 627,84	0,00	401 627,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 316 233,28	500 000,00	1 816 233,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	247 958,96	0,00	247 958,96
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	250 704,62		250 704,62
Dépenses d'investissement – Total		3 696 330,14	933 083,00	4 629 413,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	910 000,00		910 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 500,00		13 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	433 083,00	433 083,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		963 500,00	433 083,00	1 396 583,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 403 083,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	148 660,80	0,00	148 660,80
13	Subventions d'investissement	735 720,00	0,00	735 720,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 325 100,00	1 325 100,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	460 565,78	0,00	460 565,78
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		731 856,30	731 856,30
Recettes d'investissement – Total		1 344 946,58	2 556 956,30	3 901 902,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	727 510,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 567 000,00	1 250 710,00	1 250 710,00
604	Achats d'études, prestations de services	150 000,00	170 000,00	170 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	150 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 075 000,00	945 000,00	945 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	10,00	10,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	2 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	48 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	7 000,00	100,00	100,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	16 600,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	6 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	142 000,00	57 000,00	57 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	130 000,00	30 000,00	30 000,00
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 799 000,00	1 397 710,00	1 397 710,00
66	Charges financières (b) (8)	130 000,00	135 000,00	135 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	80 000,00	80 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	140 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 149 000,00	1 742 710,00	1 742 710,00
023	Virement à la section d'investissement	937 630,55	731 856,30	731 856,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 310 400,00	1 325 100,00	1 325 100,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 310 400,00	1 325 100,00	1 325 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 248 030,55	2 056 956,30	2 056 956,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 248 030,55	2 056 956,30	2 056 956,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 397 030,55	3 799 666,30	3 799 666,30

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 391,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 600 000,00	910 000,00	910 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 250 000,00	750 000,00	750 000,00
70613	Participations assainissement collectif	290 000,00	120 000,00	120 000,00
7068	Autres prestations de services	60 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	40 000,00	40 000,00
741	Primes d'épuration	20 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	13 500,00	13 500,00
7581	FCTVA	0,00	500,00	500,00
7588	Autres	0,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 620 000,00	963 500,00	963 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 620 000,00	963 500,00	963 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	427 283,00	433 083,00	433 083,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	427 283,00	433 083,00	433 083,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		427 283,00	433 083,00	433 083,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 047 283,00	1 396 583,00	1 396 583,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 403 083,30
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 799 666,30
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 180 000,00	450 000,00	450 000,00
2031	Frais d'études	1 180 000,00	450 000,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	125 000,00	300 000,00	300 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	120 000,00	300 000,00	300 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 060 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 060 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 365 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	41 800,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	41 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	830 000,00	830 000,00
1641	Emprunts en euros	720 000,00	700 000,00	700 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
1681	Autres emprunts	70 000,00	70 000,00	70 000,00
1687	Autres dettes	45 000,00	45 000,00	45 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	246 861,20	250 704,62	250 704,62
Total des dépenses financières		1 138 661,20	1 080 704,62	1 080 704,62
45810	DÉPENSES(À SUBDIVISER PAR OPÉRATION) (6)	50 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		50 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 553 661,20	3 150 704,62	3 150 704,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	427 283,00	433 083,00	433 083,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	427 283,00	433 083,00	433 083,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	420 000,00	413 000,00	413 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 200,00	20 000,00	20 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	83,00	83,00	83,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		927 283,00	933 083,00	933 083,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 480 944,20	4 083 787,62	4 083 787,62

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	545 625,52
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	650 000,00	300 000,00	300 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	600 000,00	240 000,00	240 000,00
1313	Subv. équipt Départements	50 000,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		650 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	143 940,00	80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	143 940,00	80 000,00	80 000,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		143 940,00	80 000,00	80 000,00
45820	RECETTES (À SUBDIVISER PAR OPÉRATION) (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		793 940,00	385 000,00	385 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	937 630,55	731 856,30	731 856,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 310 400,00	1 325 100,00	1 325 100,00
28031	Frais d'études	69 000,00	70 000,00	70 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	44 000,00	45 000,00	45 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	100,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	13 000,00	13 000,00	13 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	240 000,00	240 000,00
28154	Matériel industriel	233 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	3 500,00	3 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	927 700,00	58 000,00	58 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	6 000,00	6 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	66 000,00	66 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	800 000,00	800 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	13 600,00	3 600,00	3 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 248 030,55	2 056 956,30	2 056 956,30
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 748 030,55	2 556 956,30	2 556 956,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 541 970,55	2 941 956,30	2 941 956,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	959 946,58
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	727 510,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 629 413,14
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 267 195,60									
1641 Emprunts en euros (total)					8 267 195,60									
079810E (ASS-E12)	Caisse d'Epargne	16/12/2019		05/04/2020	300 000,00	F	FIXE	1,390	1,397		T	P	N	A-1
10000236663 (ASS-E42)	Crédit Agricole	27/12/2016		30/03/2017	120 000,00	F	FIXE	0,720	0,722		T	P	O	A-1
10000253762 (ASS-E23)	Crédit Agricole	12/01/2017		20/01/2018	151 798,33	F	FIXE	1,390	1,390		A	P	O	A-1
10000262284 (ASS-E22)	Crédit Agricole	07/03/2017		18/03/2018	78 593,30	F	FIXE	1,890	1,890		A	P	O	A-1
10000268961 (ASS-E19)	Crédit Agricole	21/04/2017		26/07/2017	36 000,00	F	FIXE	1,440	1,476		T	P	O	A-1
10000393515 (ASS-E49)	Crédit Agricole	19/12/2017		27/04/2018	390 000,00	F	FIXE	1,590	1,604		T	P	O	A-1
10000892766 (ASS-E48)	Crédit Agricole	29/11/2019		13/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,400	1,407		T	P	O	A-1
10122851 (ASS-E39)	Agence de l'eau	14/05/2009		16/03/2011	25 755,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10177401 (ASS-E35)	Agence de l'eau	11/03/2010		28/09/2011	16 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10186741 (ASS-E17)	Agence de l'eau	04/06/2010		25/07/2011	92 315,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10196451 (ASS-E40)	Agence de l'eau	10/05/2010		01/03/2012	10 594,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372701 (ASS-E33)	Agence de l'eau	25/10/2012		10/12/2013	449 603,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372702 (ASS-E32)	Agence de l'eau	02/02/2016		05/07/2017	112 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10389191 (ASS-E34)	Agence de l'eau	26/12/2012		06/02/2014	800 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1069062 (ASS-E43)	Agence de l'eau	19/06/2017		13/11/2018	163 447,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
20007802 (ASS-E24)	Crédit Mutuel	04/10/2004		31/01/2005	98 000,00	F	FIXE	0,880	2,514		T	P	O	A-1
2151197/11425 (ASS-E37)	Caisse d'Epargne	02/10/2000		10/03/2002	321 753,97	F	FIXE	6,050	6,050		A	P	N	A-1
4452317 (ASS-E31)	Caisse d'Epargne	10/05/2015		05/09/2016	150 000,00	F	FIXE	2,200	2,161		A	P	N	A-1
4461651 (ASS-E38)	Caisse d'Epargne	26/05/2015		05/09/2015	400 000,00	F	FIXE	1,530	1,539		T	P	O	A-1
4551083 (ASS-E28)	Caisse d'Epargne	26/05/2015		05/03/2016	100 400,00	F	FIXE	2,090	2,117		T	P	O	A-1
5312754 (ASS-E10)	Caisse d'Epargne	05/07/2018		05/11/2019	1 000 000,00	F	FIXE	2,050	2,050		A	P	O	A-1
A14170QC (ASS-E36)	Caisse d'Epargne	30/09/2017		31/03/2018	548 242,41	F	FIXE	4,610	4,639		T	P	O	A-1
MON536019EUR (ASS-E47)	Caisse Française de Financement Local	01/07/2003		01/12/2003	228 000,00	F	FIXE	4,800	4,885		T	P	O	A-1
MON537146EUR (ASS-E41)	Caisse Française de Financement Local	26/05/2014		01/09/2014	254 193,59	F	FIXE	3,850	3,906		T	P	O	A-1
MON538052EUR/0539726/001 (ASS-	Caisse Française de Financement Local	15/07/2010		01/02/2011	90 000,00	F	FIXE	2,080	2,117		T	P	N	A-1

Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON541392EUR (ASS-E53)	Caisse Française de Financement Local	18/11/2021		01/04/2022	1 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,710		T	C	O	A-1
ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2005		01/07/2006	330 000,00	F	FIXE	1,350	2,000		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					204 224,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					204 224,00									
1068027 (ASS-E50)	Agence de l'eau	22/05/2017		08/12/2018	204 224,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 735 859,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 030 526,00									
10117271 (ASS-E20)	Agence de l'eau	21/04/2009		30/09/2010	56 084,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10117291 (ASS-E21)	Agence de l'eau	21/04/2009		30/09/2010	53 611,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1044046101 (ASS-E15)	Agence de l'eau	31/10/2013		16/12/2014	163 819,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10496761 (ASS-E26)	Agence de l'eau	15/05/2015		08/02/2017	72 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10496762 (ASS-E27)	Agence de l'eau	15/05/2015		19/02/2020	4 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10559111 (ASS-E25)	Agence de l'eau	13/05/2015		10/06/2016	19 834,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1075996 (ASS-E14)	Agence de l'eau	30/06/2018		13/11/2019	300 897,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1075997 (ASS-E13)	Agence de l'eau	12/02/2019		12/02/2020	147 082,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1078234 (ASS-E51)	Agence de l'eau	05/12/2019		05/12/2020	212 238,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					705 333,00									
10447931 (ASS-E7)	Agence de l'eau	11/12/2014		10/12/2015	52 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10471631 (ASS-E29)	Agence de l'eau	17/03/2014		25/05/2015	286 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10484031 (ASS-E9)	Agence de l'eau	24/03/2014		20/01/2016	85 443,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1069242 (ASS-E6)	Agence de l'eau	14/03/2018		14/03/2019	220 235,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1074670 (ASS-E5)	Agence de l'eau	14/03/2018		14/03/2019	56 971,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1089324 (ASS-E52)	Agence de l'eau	31/12/2019		16/06/2022	4 484,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
Total général					10 207 278,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 416 381,78					536 505,33	87 523,12	0,00	12 280,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 416 381,78					536 505,33	87 523,12	0,00	12 280,89
079810E (ASS-E12)	N	0,00	A-1	276 446,19	26,01	F	FIXE	1,390	8 790,33	3 796,91	0,00	889,66
10000236663 (ASS-E42)	N	0,00	A-1	49 038,35	4,00	F	FIXE	0,720	12 127,58	320,38	0,00	1,46
10000253762 (ASS-E23)	N	0,00	A-1	69 798,85	3,05	F	FIXE	1,390	17 090,07	970,20	0,00	694,51
10000262284 (ASS-E22)	N	0,00	A-1	47 976,51	6,21	F	FIXE	1,890	6 474,88	906,76	0,00	619,36
10000268961 (ASS-E19)	N	0,00	A-1	23 691,72	9,32	F	FIXE	1,440	2 344,30	328,54	0,00	55,97
10000393515 (ASS-E49)	N	0,00	A-1	297 645,86	13,07	F	FIXE	1,590	20 345,94	4 611,66	0,00	790,76
10000892766 (ASS-E48)	N	0,00	A-1	897 613,70	21,95	F	FIXE	1,400	35 093,87	12 382,89	0,00	630,30
10122851 (ASS-E39)	N	0,00	A-1	10 302,00	7,21	F	FIXE	0,000	1 287,75	0,00	0,00	0,00
10177401 (ASS-E35)	N	0,00	A-1	6 440,00	7,74	F	FIXE	0,000	805,00	0,00	0,00	0,00
10186741 (ASS-E17)	N	0,00	A-1	36 926,00	7,57	F	FIXE	0,000	4 615,75	0,00	0,00	0,00
10196451 (ASS-E40)	N	0,00	A-1	2 825,03	3,17	F	FIXE	0,000	706,27	0,00	0,00	0,00
10372701 (ASS-E33)	N	0,00	A-1	229 316,36	9,94	F	FIXE	0,000	22 931,62	0,00	0,00	0,00
10372702 (ASS-E32)	N	0,00	A-1	78 680,00	13,51	F	FIXE	0,000	5 620,00	0,00	0,00	0,00
10389191 (ASS-E34)	N	0,00	A-1	160 000,00	0,10	F	FIXE	0,000	160 000,00	0,00	0,00	0,00
1069062 (ASS-E43)	N	0,00	A-1	108 964,65	9,87	F	FIXE	0,000	10 896,47	0,00	0,00	0,00
20007802 (ASS-E24)	N	0,00	A-1	11 625,20	1,83	F	FIXE	0,880	5 787,04	83,24	0,00	8,65
2151197/11425 (ASS-E37)	N	0,00	A-1	48 128,00	1,19	F	FIXE	6,050	23 357,36	2 911,74	0,00	1 215,96
4452317 (ASS-E31)	N	0,00	A-1	115 859,62	17,68	F	FIXE	2,200	5 315,73	2 548,91	0,00	784,08
4461651 (ASS-E38)	N	0,00	A-1	211 440,57	7,43	F	FIXE	1,530	26 812,66	3 081,70	0,00	209,53
4551083 (ASS-E28)	N	0,00	A-1	69 907,04	12,93	F	FIXE	2,090	4 730,83	1 424,13	0,00	101,04
5312754 (ASS-E10)	N	0,00	A-1	899 120,49	25,84	F	FIXE	2,050	26 525,51	18 431,97	0,00	2 785,87
A14170QC (ASS-E36)	N	0,00	A-1	405 435,91	10,00	F	FIXE	4,610	32 702,83	18 130,65	0,00	47,21
MON536019EUR (ASS-E47)	N	0,00	A-1	120 215,39	10,67	F	FIXE	4,800	8 766,34	5 614,10	0,00	455,59
MON537146EUR (ASS-E41)	N	0,00	A-1	72 595,52	2,67	F	FIXE	3,850	25 517,79	2 429,45	0,00	154,36
MON538052EUR/0539726/001 (ASS-	N	0,00	A-1	20 307,42	2,83	F	FIXE	2,080	6 629,13	370,91	0,00	47,16

Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON541392EUR (ASS-E53)	N	0,00	A-1	962 500,00	19,00	F	FIXE	0,710	50 000,00	6 700,63	0,00	1 619,69
ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E)	N	0,00	A-1	183 581,40	12,50	F	FIXE	1,350	11 230,28	2 478,35	0,00	1 169,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		136 149,35					13 614,93	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		136 149,35					13 614,93	0,00	0,00	0,00
1068027 (ASS-E50)	N	0,00	A-1	136 149,35	9,94	F	FIXE	0,000	13 614,93	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 109 654,33					107 093,34	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		674 557,53					64 320,18	0,00	0,00	0,00
10117271 (ASS-E20)	N	0,00	A-1	19 629,40	6,75	F	FIXE	0,000	2 804,20	0,00	0,00	0,00
10117291 (ASS-E21)	N	0,00	A-1	7 148,09	1,75	F	FIXE	0,000	3 574,07	0,00	0,00	0,00
1044046101 (ASS-E15)	N	0,00	A-1	67 250,98	5,96	F	FIXE	0,000	11 208,49	0,00	0,00	0,00
10496761 (ASS-E26)	N	0,00	A-1	51 024,40	13,10	F	FIXE	0,000	3 644,60	0,00	0,00	0,00
10496762 (ASS-E27)	N	0,00	A-1	3 458,65	16,13	F	FIXE	0,000	203,45	0,00	0,00	0,00
10559111 (ASS-E25)	N	0,00	A-1	10 578,11	7,44	F	FIXE	0,000	1 322,27	0,00	0,00	0,00
1075996 (ASS-E14)	N	0,00	A-1	220 657,80	10,87	F	FIXE	0,000	20 059,80	0,00	0,00	0,00
1075997 (ASS-E13)	N	0,00	A-1	125 019,70	16,11	F	FIXE	0,000	7 354,10	0,00	0,00	0,00
1078234 (ASS-E51)	N	0,00	A-1	169 790,40	11,93	F	FIXE	0,000	14 149,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		435 096,80					42 773,16	0,00	0,00	0,00
10447931 (ASS-E7)	N	0,00	A-1	31 200,00	11,94	F	FIXE	0,000	2 600,00	0,00	0,00	0,00
10471631 (ASS-E29)	N	0,00	A-1	136 100,68	6,40	F	FIXE	0,000	19 442,94	0,00	0,00	0,00
10484031 (ASS-E9)	N	0,00	A-1	45 569,60	7,05	F	FIXE	0,000	5 696,20	0,00	0,00	0,00
1069242 (ASS-E6)	N	0,00	A-1	176 188,00	15,20	F	FIXE	0,000	11 011,75	0,00	0,00	0,00
1074670 (ASS-E5)	N	0,00	A-1	41 778,72	10,20	F	FIXE	0,000	3 798,07	0,00	0,00	0,00
1089324 (ASS-E52)	N	0,00	A-1	4 259,80	18,46	F	FIXE	0,000	224,20	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 662 185,46					657 213,60	87 523,12	0,00	12 280,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	43	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 662 185,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-11-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 500)	1	09/11/2017
L	201-Frais d'établissement	5	09/11/2017
L	2031-Frais d'études	5	09/11/2017
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	09/11/2017
L	2033-Frais d'insertion	5	09/11/2017
L	205-Concessions et droits similaires- brevets- licences- marques- procedes- logiciels- droits et val	2	09/11/2017
L	211-Terrains	30	09/11/2017
L	212-Agencements et aménagements de terrains	30	09/11/2017
L	213-Constructions	30	09/11/2017
L	214-Constructions sur sol d'autrui	30	09/11/2017
L	215-Installations,materiels et outillage techniques	30	09/11/2017
L	216-Collections et uvres d'art	30	09/11/2017
L	2171-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-terrains	30	09/11/2017
L	2173-Immobilisations reçues au titre d'une mise a disposition-Constructions	30	09/11/2017
L	2174-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-Constructions sur sol d'autrui	30	09/11/2017
L	2175-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-Installations-materiel et outillage	30	09/11/2017
L	21782-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Materiel de Transp	8	09/11/2017
L	21783-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Materiel de bureau	3	09/11/2017
L	21784-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Mobilier	10	09/11/2017
L	21785-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Cheptel	5	09/11/2017
L	21786-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Emballages récupér	3	09/11/2017
L	21788-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Autres	10	09/11/2017
L	2181-Autres immobilisations corporelles-installations generales, agencements et amenagements divers	30	09/11/2017
L	2182-Autres immobilisations corporelles-Materiel de transport	8	09/11/2017
L	2183-Autres immobilisations corporelles-Materiel de bureau et materiel informatique	3	09/11/2017
L	2184-Autres immobilisations corporelles-Mobilier	10	09/11/2017
L	2185-Autres immobilisations corporelles-Cheptel	5	09/11/2017
L	2186-Autres immobilisations corporelles-Emballages recuperables	3	09/11/2017
L	2188-Autres immobilisations corporelles-Autres	10	09/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 513 787,62	I 1 513 787,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		830 000,00	830 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	15 000,00	15 000,00
1681	Autres emprunts	70 000,00	70 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	45 000,00	45 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		683 787,62	683 787,62
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	433 083,00	433 083,00
020	Dépenses imprévues	250 704,62	250 704,62

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 513 787,62	545 625,52	0,00	2 059 413,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 136 956,30	III 2 136 956,30
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	80 000,00	80 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 056 956,30	2 056 956,30
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	70 000,00	70 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	45 000,00	45 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	13 000,00	13 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	240 000,00	240 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 500,00	3 500,00
28157	Aménagement matériel industriel	58 000,00	58 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	6 000,00	6 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	66 000,00	66 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	800 000,00	800 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	3 600,00	3 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	731 856,30	731 856,30

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 136 956,30	959 946,58	727 510,26	0,00	3 824 413,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 059 413,14
Ressources propres disponibles	IV 3 824 413,14
Solde	V = IV – II (6) 1 765 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : OPERATION POUR COMPTE DE TIERS			Date de la délibération : 01/01/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	177 958,96	70 000,00	247 958,96
45 DÉPENSES(À SUBDIVISER PAR OPÉRATION) (5)	0,00	177 958,96	70 000,00	247 958,96
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	177 958,96	70 000,00	247 958,96
RECETTES (b)	0,00	455 565,78	5 000,00	460 565,78
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	455 565,78	5 000,00	460 565,78
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	455 565,78	5 000,00	460 565,78

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Ingénieur	A	0	7 500,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0	15 000,00
Adjoint administratif territorial	C	0	7 500,00
TOTAL GENERAL	C A	1	30 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET GENERAL CC ROUMOIS SEINE - BUDGET ANNEXE Assainissement collectif - BP 2023

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 53

Nombre de suffrages exprimés : 63

Date de convocation :

Présenté par Frederic CARDON, Vice-Président à Bourg-Achard, le 27 mars 2023

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire à Bourg Achard, le 27 mars 2023

VOTES :

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 0

Les membres du Conseil Communautaire,

Aizier	Arnaud MAUPOINT	Isabelle MARÉCHAL (suppléante)	Flancourt Crescy En Roumois	Bertrand PECOT	Christine HOUEL	Saint Ouen de Thouberville	Sandrine MENNITI	Damien THIEBAULT
Amfreville St Amand	Jérôme DEBUS	Annick LE MOIGNE		Vincent MARTIN	Céline MAROUARD		Denis PIEDNOEL	
Barneville Sur Seine	José MAURICE	Jean Claude DESMARAIS (suppléant)	Grand Bourgheroulde	Myriam FERLIN	Yannick BOUDET	Saint Pierre des Fleurs	Bruno GERMAIN	Bernadette BARAT
Boissey le Chatel	Laurent DUCHATEAU	Pascal LAMOTTE (suppléant)		Erick POISSON		Saint Philbert Sur Boissey	Franck BUCHER	Sylvain DUBOSC (suppléant)
Bosgouët	Franck BERTIN	Rose Marie FOURNIER VIOT (suppléante)	Hauville	William MIGNOT	Virginie LUST	Saint Pierre du Bosguérard	Franck HAUDRECHY	Anne STAB
Bosroumois	Philippe VANDEULE	Michaël ONO DIT BIOT	Haye Aubrée (La)	Alain VIVIEN	Evelyne LEFRANCOIS (suppléante)	Sainte Opportune la Mare	Alain MICHALOT	Jacques CARREY (suppléant)
	Nelly MARINIER	Maryannick VERDURE	Haye de Routot (La)	Jacques BINET	Dominique DELAMARE (suppléant)	Thenouville	Laurent DEBEERST	Brigitte BARBETTE
Bouquetot	Joël GRAINVILLE	Véronique DUMINY	Honguemare Guenouville	David TAURIN	Céline LEVASSEUR (suppléante)		Gilbert DOUBET	Béatrice AUBIN
	Josette SIMON	Joël TEMPERTON	Landin (Le)	Michel DEZELLUS	Danielle MORO (suppléante)	Thuit de l'Oison (Le)	Christine VAN DUFFEL	Mélanie BLOULT
Bourg Achard	Richard APPERT	Jean Pierre DENIS	Mauny	Charly NOEL	Chrysis DORANGE (suppléante)		Cédric BROUT	
	Françoise PRUNIER		Mont du Roumois (Les)	Bruno SIX	Véronique HERVIEUX	Tocqueville	Didier DERLY	Rémi LEROY (suppléant)
Bourneville Sainte Croix	Gwendoline PRESLES	Patrice ROMAIN	Saint Aubin sur Quillebeuf	Régine SENINCK	Pascale BELLONCLE (suppléante)	Trinité de Thouberville (La)	Jacques DORLÉANS	Gérard BOITOUT (suppléant)
Caumont	Sylvain BONENFANT	Maria DUFROY	Saint Denis Des Monts	Olivier MORIN	Agnes CHAMPEY (suppléante)	Trouville la Haule	Damien MERCIER	Frédéric MERAULT (suppléant)
Cauverville En Roumois	Martine TIHY	Patrick LUCAS (suppléant)	Saint Leger du Gennetey	Philippe ROMAIN	Pierre LEROUX (suppléant)	Valletot	Dominique LEVASSEUR	Thierry LEPLANOIS (suppléant)
Etreville	Aline DONNET MOUSSEUX	Sylvain GALLAIS(suppléant)	Saint Ouen de Pontcheuil	Daniel DUVAL	Jérôme GUILBERT (suppléant)	Vieux Port	Frédéric CARDON	Christian FAYEL (suppléant)
Eturqueraye	Claude GENCE	Didier LECOMPTE (suppléant)	Saint Ouen du Tilleul	Jean AUBOURG	Guylène FREVAL	Voivreville	Mélanie PETIT	Nadine MESSÉ (suppléante)

Certifié exécutoire par le Conseil communautaire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le